

La cotisation couvre l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre). Son montant dépend du chiffre d'affaires de l'entreprise. Le renouvellement de l'adhésion se fait par tacite reconduction, avec le paiement de la cotisation. Le taux de TVA applicable au montant HT est égal à 20 %.

Le droit d'entrée est payable une seule fois pour tout nouvel Adhérent. Les taux ci-dessous sont donc à majorer de ce montant pour toute nouvelle adhésion.

78€ TTC

Taux 0, AIDE A LA CREATION

CA net inférieur à 500 000€

Entreprise de moins de 3 années d'existence

**Jusqu'à 2 années de cotisation offerte
(année civile de la date d'adhésion et
année suivante)**

Taux 1 *

⇒ Ennoblistes, Tisseurs, Façonniers

235 € HT

282 € TTC

Taux 2

⇒ CA net inférieur ou égal à 100 000 €

150 € HT

180 € TTC

Taux 3

⇒ CA net entre 100 001 € et 500 000 €

250 € HT

300 € TTC

Taux 4

⇒ CA net entre 500 001 € et 2 000 000 €

350 € HT

420 € TTC

Taux 5

⇒ CA net entre 2 000 001 € et 8 000 000 €

450 € HT

540 € TTC

Taux 6

⇒ CA net entre 8 000 001 € et 20 000 000 €

800 € HT

960 € TTC

Taux 7

⇒ CA net entre 20 000 001 € et 40 000 000 €

950 € HT

1140 € TTC

Taux 8

⇒ CA net entre 40 000 001 € et 200 000 000 €

1500 € HT

1800 € TTC

Taux 9

⇒ CA net entre 200 000 001 € et 700 000 000 €

2000 € HT

2400 € TTC

Taux 10

⇒ CA net supérieur à 700 000 000 €

3200 € HT

3840 € TTC

IMPORTANT : AFIN DE VALIDER VOTRE ADHESION

Taux 0, AIDE A LA CREATION

Vous devez envoyer un justificatif de la création d'entreprise (moins de 3 ans) et de votre CA inférieur à 500 000 €.

Taux 1

Vous devez envoyer un extrait Kbis faisant mention de votre activité (Tisseur, Ennobliste ou Façonnier)

Taux 2 à 10

Vous devez envoyer une copie du feuillet n° 2052 de votre dernière liasse fiscale sur laquelle figure le total de votre CA.